

ARRETE DE CONCESSION DE TERRAIN DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

BAZIEGE

16 avenue de l'Hers

31450 BAZIEGE

N° concession :

N° du plan :

Le Maire de la commune de : BAZIEGE

06 89 91 35 47

Vu la demande présentée par : M. Mme

MAUREL RENE

422 chemin de ROUGAIRON.

demeurant à : 31450 Baziege.

et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder la sépulture :

Individuelle de : M. Mme

Familiale de : M et M^{me} MAUREL FUENTES.

Collective de :

ARRETE :

Article premier :

Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé, et à l'effet d'y fonder la sépulture indiquée, une concession (1) :

perpétuelle

temporaire de 50 ans

de 6 mètres superficiels

à compter du 29/05/2026

Article 2 :

Cette concession est accordée à titre de (1) :

concession nouvelle expirant le 28/05/2076.

renouvellement de la concession accordée le et expirant le

conversion de la concession accordée le et expirant le

Article 3 :

Cette concession est accordée moyennant la somme totale de 360€ euros, qui a été versée dans la caisse du receveur municipal suivant quittance n° du

Article 4 :

Les droits fixes et d'enregistrement du présent arrêté demeurent à la charge du titulaire de la concession.

Article 5 :

Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur municipal.

Fait en mairie, le : 29/05/2026

Le concessionnaire,

Le Maire,



Exemplaire destiné

au receveur

au concessionnaire

à la mairie